

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

GALERIE DE LA PRESSE, 5 Février.

Nous avons eu, aujourd'hui encore, une véritable averse de rapports et de projets de loi. Ce sont autant de matériaux pour les luttes de l'avenir, et il y en aura un peu pour tous les goûts.

Parmi les rapports, nous avons remarqué celui du département de la Milice et de la Défense pour l'année expirée le 31 décembre 1884; et, parmi les projets de loi, celui de M. McCarthy, aux fins de constituer une Cour de Commissaires de chemins de fer pour le Canada et d'amender l'Acte Consolidé des chemins de fer, est assurément le plus important.

M. Beatty a fait une motion pour étendre au 21 février courant le délai accordé à ceux qui ont des bills privés à présenter à la sanction de la Chambre. Ce délai est final et ne souffrira pas d'extension.

M. Cameron (Huron) a présenté un bill pour amender les Actes relatifs à l'élection des membres de la Chambre des Communes. Son bill contient en substance les mêmes provisions que celui qui a été soumis à la Chambre, durant la dernière session, et son objet principal est de rendre criminelle l'offense des candidats qui le violent.

Le bill a subi sa première lecture.

En réponse à M. Tupper, l'hon. M. Costigan a déclaré que le Gouvernement n'a pas l'intention de prendre à sa responsabilité l'acte de ceux qui ont institué des poursuites sous l'autorité de la loi Scott.

En réponse à M. Blake, Sir John a dit que Sir Charles Tupper s'est démis de sa position de Ministre des Chemins de fer le 1er juin 1884, et l'hon. M. Pope a occupé la charge depuis lors; mais, le gouvernement a l'intention de remplir sous peu cette vacance. Quant à la position de bibliothécaire, elle est vacante depuis janvier 1884. Elle sera également remplie avant longtemps.

M. Laurier a fait motion pour obtenir toute la correspondance échangée entre le Pacifique Canadien et le Chemin de fer du Nord, au sujet de l'achat projeté de cette dernière voie ferrée, et la station de St. Martin et Québec, par la Compagnie du Pacifique, soit dans un but de contrôle ou afin de continuer sa ligne jusqu'à Québec. Il a fait allusion à la somme de \$6,000 par mille qui a été votée au Pacifique, à la dernière session, avec l'entente qu'il ferait de Québec son terminus d'été et qu'il se reliait aux ports maritimes canadiens durant l'hiver, et il a fait voir que l'intérêt de la Province de Québec exige l'accomplissement de cette entente.

Sir Hector Langevin a répondu que si l'orateur avait attendu la production des papiers relatifs à cette question, il se serait épargné le trouble de faire des remarques inutiles.

En réponse à M. Laurier, Sir John a déclaré qu'il a accepté avec beaucoup de peine la démission de l'hon. Juge Meredith. Son remplaçant sera choisi bientôt.

La Chambre s'ajourne alors à 4.55.

INSTITUT CANADIEN

Dimanche prochain, à 8 heures, au Cercle des Familles de l'Institut, il y aura conférence par M. Henri Lacroix, de Montréal, sur le *Spiritisme*; aussi, musique et chant, et tout promet un joli passe-temps.

Admission, comme à l'ordinaire, 10 centins.

20 lbs Cassonade Blanche \$1.00
15 do Sucre Granulé \$1.00
Une magnifique lampe valant \$2.50 pour \$1.00

Oscar McDONELL
EPICERIES, PROVISIONS,
VERRES, VAISSELLE
101 RUE RIDEAU.

Nouvelles Générales

CANADA

Mgr. Racine, évêque de Chicoutimi, est parti pour Rome.

On a commencé à faire la garde contre les dynamitards au pont Victoria, à Montréal.

M. l'abbé Labelle, curé de St. Jérôme est encore à Ottawa. Il doit partir, dans peu de jours, pour un voyage de plusieurs mois en Europe.

Un télégramme de Sandy Beach (Gaspé) annonce la mort du colonel J. C. Belleau, à l'âge de 75 ans. Le défunt avait été receveur des douanes.

Un riche dépôt de minerai de cuivre a été découvert près de Calabogie, à deux milles environ du chemin de fer de Kingston et Pembroke.

Un démenti formel a été donné, à Montréal, à la rumeur qui voulait que le Pacifique Canadien fut pour solliciter un nouveau secours pécuniaire du gouvernement, du rant la présente session fédérale.

Les recettes du trafic sur le Pacifique Canadien, du 1er au 31 janvier dernier, constatent un surplus de \$64,000 sur celles de la même période en 1884.

Un nommé Robert Dalton s'est fait couper quatre doigts par une scie circulaire dans la fonderie de Brown, à Belleville.

M. Flynn, le chef des détectives du Grand-Tronc, a été confronté hier avec les auteurs du vol de la Longue Pointe, à Montréal, et a déclaré que deux d'entre eux sont les plus redoutables voleurs de la province d'Ontario.

Il est rumeur qu'une compagnie de capitalistes américains vont établir une fabrique d'acier à Longue-Pointe, au Québec. Il n'y a aujourd'hui aucune industrie de ce genre au Canada.

Frank Russell, le prétendu gérant de la compagnie dite Transcontinental Canada Co., a été condamné à cinq mois de prison, hier matin, à Toronto, pour escroquerie.

John Armstrong, homme de police, de Toronto, a reçu un coup de revolver, hier soir, en essayant d'arrêter un nommé Little, fameux voleur de chevaux et coquin déterminé. Les médecins considèrent que la blessure n'est pas grave. On est à la poursuite de l'assassin.

Des voleurs ont pénétré hier matin dans le magasin de chaussures de Valiant, Turner et Cie, de Toronto, où un voi avait déjà été commis vendredi soir, et ont emporté pour \$300 de chaussures. Les voleurs ont laissé derrière eux deux lettres qui les compromettent.

Le rapport des exportations et des importations, à Toronto, durant janvier dernier, accuse une reprise évidente des affaires. Les importations, en effet, qui étaient de \$1,076,321, en janvier 1884, se sont élevées à \$1,488,523, cette année, soit une augmentation de \$412,202. Les exportations du mois dernier ont atteint \$249,331 contre \$183,579, l'an dernier, ce qui fait un surplus de \$65,812.

M. F. X. Beaudry, riche propriétaire de Montréal, se propose de construire un orphelinat sur un terrain qu'il possède, rue Ste Catherine. L'établissement coûtera \$250,000 et il le dotera d'une somme de \$100,000. Cette orphelinat sera sous la direction des Sœurs Grises et sera donné à l'église Notre-Dame. Honneur à ce généreux citoyen.

EUROPE

Le gouvernement turc a commandé plusieurs nouveaux canons Krupp pour sa marine.

La Russie et l'Amérique négocient un traité d'extradition pour les dynamitards.

La Porte a adressé une note aux gouvernements de Londres et de Rome protestant contre les agissements de l'Italie dans la mer Rouge et sur les côtes d'Égypte.

Les nationalistes irlandais font courir le bruit que madams Dudley était à la solde du gouvernement anglais et qu'elle a été envoyée à New-York par la police de Londres.

Le *Figaro* annonce que les Féniens de Paris ont adressé une dépeche de félicitations à Rossa au sujet du bonheur qu'il a eu d'échapper à la mort.

Le *National Zeitung*, de Berlin, dit qu'il est évident que l'Angleterre a contracté une alliance avec l'Italie, dans le but de poursuivre des opérations importantes dans le Soudan.

Un industriel parisien vient de trouver le moyen d'utiliser les petits monticules que les dames mettent sur leur arrière-train. On y placera désormais un revolver et des cartouches.

On se demande, en présence de ce fait, où s'arrêteront les lumières du 19ième siècle.

Le gouvernement français a promis de prendre en considération la proposition de M. Tony Revillon, qui demande qu'une somme de 25,000,000 frs soit votée, par les chambres pour être distribuée aux ouvriers sans travail dans les différentes villes de France.

ETATS-UNIS

La santé de O'Donovan Rossa continue à s'améliorer.

Charles McKee et Fils, manufacturiers de savon de Philadelphie, sont en faillite. Leur passif est de \$170,000.

COURSES

Les courses au trot qui ont lieu, ces jours-ci, au *Crystal Park*, près de cette ville, sont couronnées d'un beau succès et suivies par un grand nombre d'amateurs.

Le résultat de l'après-midi d'hier a été le suivant :

CLASSE DES 3 MINUTES.

Table with 4 columns: Name, Time 1, Time 2, Time 3. Includes Louis D., Minnie B., Bay Bob, Young Ham.

DEUX MILLES

Table with 4 columns: Name, Time 1, Time 2, Time 3. Includes Little Sioux, Mile End Boy, Joe L., J. H. Mackie.

Les courses vont se continuer cette après-midi et promettent d'être très-intéressantes, si l'on considère le nombre et la valeur des chevaux qui sont sur le programme. La piste est très-avantagée et rend la tâche des entraîneurs relativement facile.

LE MONDE ET LA VILLE

Les amendes prélevées par la Cour de Police se sont élevées, durant le mois dernier, à plus de \$250.00.

C'est hier que nos compatriotes de l'expédition du Nil ont laissé Alexandrie pour le Canada. Qu'un vent favorable nous les ramène.

Chambre garnie à louer au No. 122, rue Cathcart.

Le marché est assez pauvrement approvisionné, ces jours-ci. Les acheteurs ne s'en plaignent pas trop, d'ailleurs, et ils étaient rares hier.

Des commerçants ont acheté douze chevaux, mardi et mercredi, au marché By. Le prix moyen a été \$150.00. Ces chevaux sont destinés au marché américain et ont été expédiés immédiatement.

C'est aujourd'hui le dernier jour du Bazar du Bon Pasteur, et ceux qui n'ont pas encore fait visite à cette institution charitable doivent se hâter d'ajouter leur obole à la recette générale.

On signale l'apparition, dans les faubourgs sud de la ville, d'une espèce de fièvre malarique. Cette maladie est occasionnée, paraît-il, par la mauvaise qualité de l'eau dont on est obligé de se servir dans ces endroits.

Depuis le commencement de la semaine, la brigade des pompiers a été mise en éveil presque journellement. Heureusement, les alarmes n'étaient causées que par des feux de cheminée et quelquefois même par la seule imagination des gens.

Le compromis dans l'arbitrage entre la ville d'Ottawa et le comté de Carleton, relativement à la proportion des dépenses qui doit être supportée par l'un et l'autre a été signé ce matin. La ville paiera à l'avenir \$7,600 au lieu de \$9,000 qu'elle était obligée de déboursier annuellement dans le passé.

Deux mandats de recherche ont été émis contre les nommés McWilliams et Evans qui ont été trouvés coupables du vol de robes de buffes et d'autres articles, dans les environs de Manotick. Les prisonniers subiront leur procès aux prochaines assises criminelles et en attendant on va fouiller leurs maisons.

M. Charles McNab, qui réside au No 84 de la rue Concession, a été fort étonné hier de voir un jeune daim arriver en bondissant dans sa cour et se réfugier dans son étable. On se demande comment cet animal a pu se trouver errant dans les rues de la ville, car enfin, on a beau dire, Ottawa n'est pas tout à fait un désert et un lieu de sauvagerie.

M. l'abbé Laboreau, curé de Pentagouehine, est actuellement à l'évêché de cette ville. Il doit partir dans quelques jours pour un voyage en Europe. Il se rend à bas pour continuer la souscription qu'il est à faire afin d'ériger une église, dans sa paroisse, à la mémoire des pères Jésuites, qui y sont morts victimes de leur dévouement pour la religion. C'est une belle et digne œuvre, et M. Laboreau s'y consacre avec beaucoup de générosité.

Essayez de vous procurer une boîte du nouveau poivre-céleri, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

AVIS SPECIAUX

Demandez à cinquante dames quel est le parfum qu'elles considèrent comme le plus délicat, le plus pur, le plus sain, le plus durable et sous tous rapport, le plus désirable. Quarante-neuf nous répondront c'est l'eau de Floride Murray et Lanman, New-York. N. A. Savard, dépôt en gros, rue Dalhousie, Ottawa.

Sirop des Enfants du Dr Godere—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa

UN DEMANDE UN agent resident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q. 9 oct 1a

LIBRAIRIE FRANÇAISE D'OTTAWA

Vous trouverez toujours à cette librairie un beau choix de livres de prières, d'histoires, d'écoles, tourcures de bureaux, articles religieux et de fantaisie, etc. Une visite est sollicitée. P. C. GUILLEAUME, 455 Rue Sussex.

LE MUSEE ROYAL

Cain & Hartray, Propriétaires.

Une semaine, commençant

LUNDI, 2 FEVRIER 1885

La célèbre Compagnie Comédienne de BOBBY NEWCOMBS, figure au programme, se composant de 16 ETOILES de première grandeur.

L'engagement de ce groupe d'artistes a été fait à New-York à un prix très élevé.

La matinée de Jeudi offrira un programme nouveau et varié.

Matinées: Mardi, Jeudi et Samedi.

Prix d'entrée:

LE SOIR, 15, 20, 30 et 50 Cents, L'APRES-MIDI, 10 et 20 Cents.

ASSOCIATION MUTUELLE DE PREVOYANCE DU CANADA.

Incorporée d'après les Statuts Consolidés du Canada, chap. 71 et ses amendements, et soumise chaque année à l'Inspection du Gouvernement Provincial.

BUREAU PRINCIPAL: 162 RUE ST JACQUES, MONTREAL.

DIRECTEURS:

A. L. de Martigny, Sec. et Caissier de Banque; Jacques Cartier, Président.

Hon. W. W. Lynch M. P. P., Vice-Commissaire des Terres de la Couronne Québec, P. Q. Présidents.

Hon. Globensky, Sec. O. R.; L. H. Massue, M. P., Président du bureau d'Agriculture de la province de Québec.

John L. Cassidy, Sec. Négociant; J. McNayre, Sec. Marchand; M. Babcock, Sec. Manufacturier; John L. Harris, Sec. Moutonier; N. B. Arthur Gagnon, Sec.

John Hopper, Sec. Agent Général; Dr. J. Guérin, Sec. Directeur Médical.

Les surplus sont déposés dans le trésor provincial.

Pour informations s'adresser à M. CHARLES PUNCHARD, No. 76, RUE SPARKS, OTTAWA.

9 Mai 1 an.

A. & S. NORDHEIMER, TORONTO, MONTREAL, OTTAWA. Steinway & Sons, Boston. HAINES BROS., N.Y. GABLER BROS., N.Y. ORGUES LES PLUS CELEBRES PIANOS ET ORGUES DU MONDE CONDITIONS LIBERALES.

ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funèbres. 263 Rue DALHOUSIE, Ottawa, Ci-devant occupé par M. Jos. Sénécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire. 3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE. Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe. C. S. SHAW & Cie, Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884.

MAINTENANT PRET Avis. Le soussigné recevra jusqu'au 16 février 1886, des soumissions de la part de personnes désirant obtenir le privilège de tenir le passage de la rivière Ottawa entre le quai de Papi-n-aville dans le township de Ste Angélique, dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, Canada, et le quai de Brown, dans le township de Plantagenet, comté de Prescott, Province d'Ontario Canada, en conformité des conditions énoncées dans les règlements dont on peut se procurer des copies au département du Revenu de l'Intérieur à Ottawa, ou du percepteur du Revenu de l'Intérieur à Ottawa. Chaque soumission doit établir le montant que le soumissionnaire consent à payer par année pour le privilège en question. Le montant sera payable d'avance suivant les conditions du bail fait pour cinq années à dater du premier mai 1885. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque au compte par cheques bancaires chartrés faisant allée au Ottawa, pour la moitié du montant offert par année dans la soumission. Ce montant sera mis au crédit du compte de la première année dans le cas où la soumission sera acceptée et tous les autres cheques seront remis consécutivement dans le cas où les soumissionnaires se désisteraient, le montant sera alors considéré comme nul.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Des soumissions distinctes, cachetées, (contenant plans et devis), adressées au soussigné et endossées "Soumission pour l'appareil de chauffage à eau chaude Brockville, Ont.", seront reçues à ce bureau jusqu'au LUNDI, 16 FEVRIER prochain. Les plans et devis, etc., pourront être examinés à ce bureau et au bureau du commis des Travaux, édifice du nouveau bureau de poste, Brockville, le ou après le 2 février prochain. Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées et signées par les soumissionnaires mêmes. Un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission doit accompagner cette dernière, laquelle somme sera consignée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée. Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre. A. GOBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 29 Janvier 1885.

ETABLISSEMENT EN 1860 MAGASIN GENERAL D'EPICERIES LIQUEURS PROVISIONS, GRAINS ET FARINES ETC., ETC. On trouvera au magasin du soussigné tous les articles d'épicerie, liqueurs et provisions, les mieux choisis, pour les familles, à des prix qui défient la compétition. Tout en remerciant mes nombreux pratiques et le public en général du patronage libéral qu'on m'a accordé jusqu'à présent, j'espère en mériter la continuation pour l'avenir par le choix et le bon marché de mes marchandises. Une visite est sollicitée. Toute ma chandise portée à domicile. Alfred L. PINARD. 27 déc—2 m

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Collingwood," seront reçues jusqu'au LUNDI, 9ème jour de FEVRIER prochain inclusivement, pour la construction d'un briselaime à Collingwood, comté Simcoe, Ontario, d'après les devis que l'on pourra voir en s'adressant à Adam Dudgeon, Sec., à Collingwood, lequel fournira des formules de soumissions imprimées. Les soumissionnaires sont avertis que leurs offres ne seront point prises en considération si elles ne sont faites sur les formules, dont les blancs devront être convenablement remplis, et porter leurs propres signatures. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission, et ce chèque sera consigné si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre. A. GOBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 Janvier 1885.

Hemorrhoids—Hannum's Benatine, le seul remède. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.